

Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Vente aux enchères forcée d'immeubles

Date de publication: SHAB 26.05.2023 Date de fin de visibilité prévue: 26.05.2028 Numéro de publication: KK08-0000000751

#### Entité de publication

Office des faillites du canton de Neuchâtel, rue de l'Epervier 4, 2053 Cernier

# Vente aux enchères forcée d'immeubles Bouille & Cie SA en liquidation

#### Débiteurs:

Bouille & Cie SA en liquidation CHE-102.001.577 Monruz 17 2000 Neuchâtel

## Objets vendus aux enchères:

Biens-fonds N° 2757 du cadastre de La Coudre, immeuble de type industriel, avec diverses affectations et plusieurs locataires, situé en zone mixte, Rue de Monruz 17 à Neuchâtel

Désignation des biens-fonds à vendre :

Bien-fonds RF N° 2757 du cadastre de La Coudre, Plan folio 102, Les Favarges, rue de Monruz 17, surface totale : 2'025 m² consistant en:

- jardin (936 m<sup>2</sup>)
- accès, place (380 m<sup>2</sup>)
- partie habitation, commerce, restaurant  $N^{\circ}$  de construction 3051, rue de Monruz 15 (1  $m^{2}$ )
- usine N° de construction 8407, Rue de Monruz 17 (699 m²)
- pavillon N° de construction 8406 (9 m²)
- bureau, (BS 253 m<sup>2</sup>) N° de construction 8404
- local technique (BS 5 m<sup>2</sup>) N° de construction 8408

Estimation cadastrale (2020): 2'904'000 francs Estimation de l'expert (2022): 5'280'000 francs

Les conditions de vente et l'état des charges seront disponibles à partir du : 12.06.2023 jusqu'au 23.06.2023

Lieu du dépôt des conditions de vente : Office des faillites, Epervier 4, 2053 Cernier Autres indications : Renseignements auprès de l'Office des faillites, tél. 032.889.82.20. Visite officielle le mercredi 16 août 2023 à 09h00 sur inscription auprès de l'Office des faillites, tél. 032.889.82.20.

#### Vente aux enchères

Le 15.09.2023 à 14:00 heure, Salle de l'enchère: sous-sol, Tribunal régional, rue Louis-Favre 39, 2017 Boudry

## Remarques juridiques:

Une attention particulière doit être portée à la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE) et à l'ordonnance sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (OAIE). Publication selon les art. 257 à 259 LP.

#### Point de contact:

Office des faillites du canton de Neuchâtel, rue de l'Epervier 4, P.O.B. 64, 2053 Cernier, 2053 Cernier

### **Remarques:**

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret/certificat de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce et d'une procuration littérale et spéciale, si la personne qui participe aux enchères au nom de la société n'a pas la signature individuelle. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger du 16 décembre 1983 (LFAIE). A cet effet ils devront se conformer au chiffre 19 des conditions de vente. Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.